



ESCROQUERIE Voiture sous garantie chez un vendeur PRO

Par **kiki573**, le **15/11/2012** à **14:28**

BonjourrrrrJ ai acheté une voiture (ma premiere en réalité)rrrrJe suis allé chez un professionnel qui m a proposé une petite voiture diesel sous garantie de 12 mois.rnrrrrAprès avoir fais le tour , calculé mes cout d assurance etc, je décide de l'acheterrrrrrLa fiche de la voiture disait :rn- voiture en parfait étatrnr-AUCUN FRAIS A PREVOIRrn-2007 (alors qu elle était de 2006 , ... vu que je n y connais rien du tout ... je me suis laissé embobiner)rrrrrrAujourd hui, après 6000 KM , et trois mois plus tard,rnla serrure coté conducteur calle (je dois rentrer par le coté passager)rrrrPerte de puissance , (je monte les cotes à 30 KM /H) on m a dit que c etait la vanne ERG chez Hyundai , mon garagiste me dit qu'elle est NICKELLE :(rrrrMon embrayage craque tout le temps, chez hyundai on m a dit que c'etait honteux de vendre une voiture sous garantie avec un embrayage dans cet état...rrrrmon témoin d alerte moteur s allume sans cesse...rrrrEnfin voilà , j ai perdu mon argent, et mon temps, j ai besoin d une solution ,rrrrce garagiste refuse tout contact ou solutionrrrrnil refuse de me la reprendre, (même pour 1000 euros de moins il n en veut pas ... c'est dire ...)rrrrJe ne sais vraiment plus quoi faire à part la remettre comme épave dans un garage , on m en offre 1500 euros alors que je l ai quand même payée 3500 euros à 150 MK ...rrrrVoilà , je ne m attendais pas à une limousine pour ce prix , mais je pensais quand même pouvoir tenir un an avec ...rrrrrrQu 'en pensez vous ? que dois je faire par rapport à ce garagiste?rrrrny a t il des solutions pour annuler une vente ?rnVice cache ?rnOu quelque chose ?rrrrrrOn m a conseillé de ne plus toucher à la voiture et ne plus rien faire du tout ... (ce que je vais déjà faire) rrrrrMais je n ai aucune idée par ou commencer pour aller au plus court vers une solution " rapide " et sans trop perdre d'argent